

POINT D'APPORT VOLONTAIRE AUTOMATISÉ POUR DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX ET ASSIMILÉS

LE POINT CONTAINOR®



Une solution clés en main pour les professionnels de santé et les collectivités qui souhaitent mettre à disposition des particuliers en auto-traitement un Point d'Apport Volontaire Automatisé pour l'élimination réglementaire et efficace des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et Assimilés (DASRIA).

SITES D'IMPLANTATION STRATÉGIQUES

Accessible 24h/24, 7j/7

Déchetterie, CCAS, parc de stationnement, service technique municipal, centre hospitalier...

Revendeurs de matériel médical, voie publique

Spécificités :

- groupe frigorifique
- pesée
- design
- dépôt de 25 L

Traçabilité réglementaire automatisée

Déchets autorisés :

Piquants/Coupants/Tranchants :

aiguilles, ampoules, scalpels, lames, etc.

Déchets mous :

compresses, pansements, sondes, drains, flocons, seringues, alèses, etc.

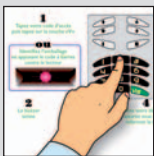
Déchets exclus :

Produits à risques chimiques ou toxiques, bombes aérosols, pièces anatomiques identifiables, cadavres d'animaux, radiographies, déchets radioactifs.

Le Point CONTAINOR® est disponible à la vente ou à la location.

Existe en version trappe murale

Fonctionnement



Identification de l'utilisateur par lecture d'un code à barres ou numérotation d'un code d'accès.



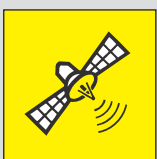
Ouverture de la trappe, dépôt jusqu'à 25 L.
Pesée des déchets.



Fermeture de la trappe.
Entreposage des déchets dans un chariot GRV jusqu'à 1180 L.



Impression du bon de prise en charge justifiant le dépôt.



Enregistrement et télétransmission des données relatives à chaque dépôt par connexion GPRS (ou RTC) vers la plateforme de gestion PILOTRACE®.

Caractéristiques techniques

Dim. intérieures L x l x h (mm)	Dim. extérieures P x l x h (mm)	Volume (m ³)	Trappe	Poids (Kg)
1935 x 1160 x 2040	2070 x 1300 x 2350	2,20	300 x 300	300

La maintenance se fait par transpalette ou chariot élévateur

Le caisson isotherme étanche est constitué :

- d'un revêtement intérieur en tôle PVC avec plinthe anti ragage, joints arrondis type alimentaire ;
- d'un revêtement extérieur en tôle aluminium laquée anti UV, anti graffiti et anti brouillard salin ;
- d'une arrivée d'eau avec disconnecteur HA et bonde d'évacuation des eaux usées ;
- d'une isolation en mousse polyuréthane : 70 mm ;
- d'un sol renforcé pour supporter un GRV (charge : 800 kg) ;
- d'une porte : ouverture par digicode avec un système de décondamnation de porte ;
- de pieds : PVC de 100 mm ;
- matériel agréé CE.

Conforme à l'arrêté du 7 septembre 1999 relatif aux modalités d'entreposage des DASRI

Particularités :

- éclairage extérieur/intérieur ;
- digicode ;
- dispositif de débactérisation ;
- siphon.

Options :

- lance à eau ;
- rampe amovible ;
- revêtement intérieur en inox.

GAP HYGIÈNE SANTÉ

124, rue Saint Sauveur
06110 LE CANNET

Tél. : +33 (0) 493 452 395
Fax : +33 (0) 493 460 935

N° Indigo 0 820 207 240

0,09 € TTC / MN

contact@gap-hygiene-sante.com

www.gap-hygiene-sante.com